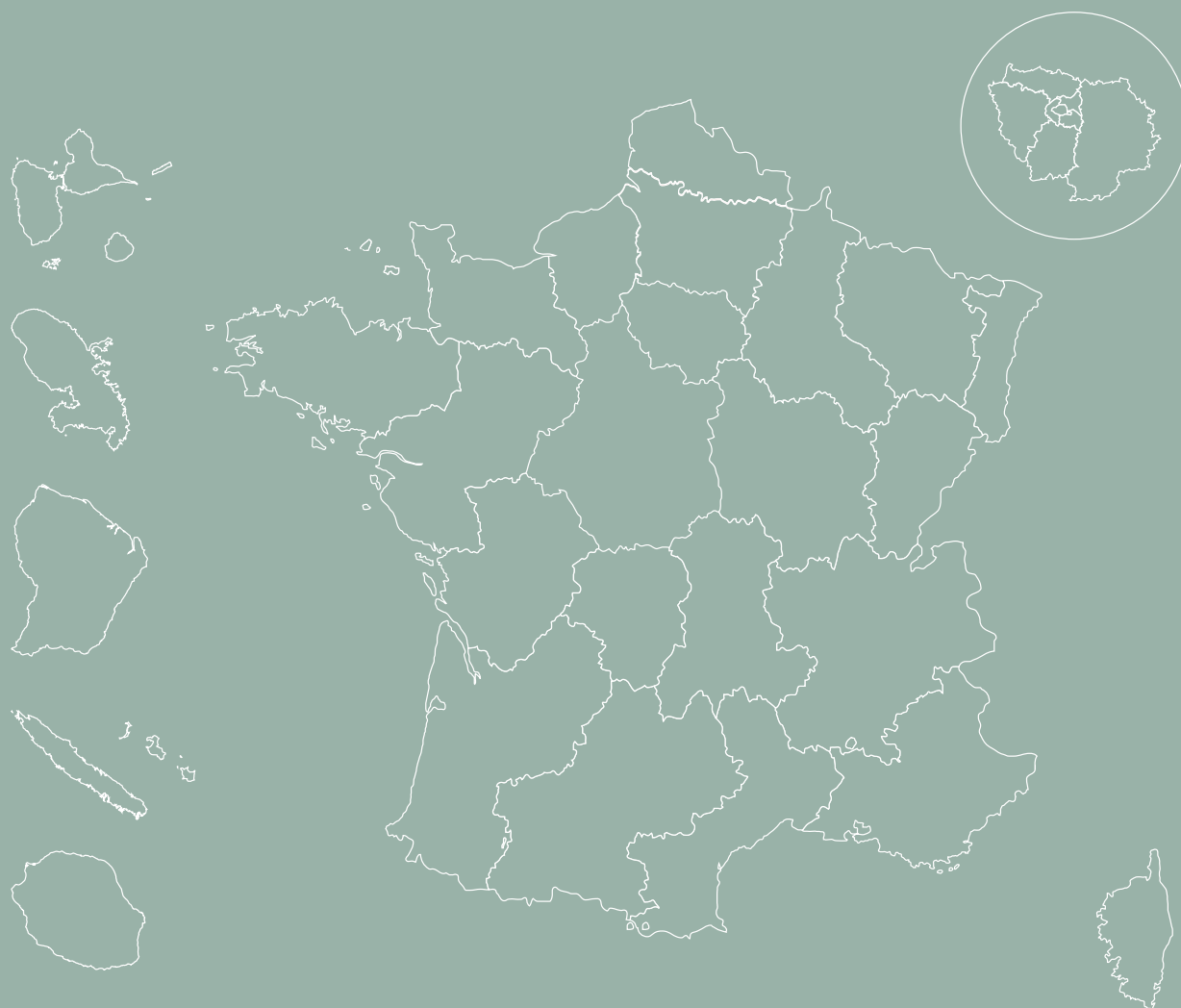


# LES ACTIONS DE LA LDH EN RÉGION



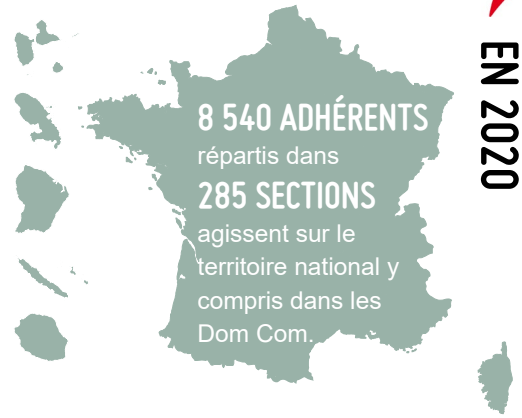
La LDH intervient partout en France par le biais de ses sections, fédérations et comités régionaux. Retrouvez les actions phares de la LDH qui ont eu lieu près de chez vous en 2020 ainsi que les projets à venir.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1888



LA LDH EST UNE  
ASSOCIATION OUVERTE  
À TOUTES ET TOUS,  
LIBRE ET INDÉPENDANTE  
DE TOUT PARTI POLITIQUE,  
LAÏQUE, ENGAGÉE POUR  
LE RESPECT DES DROITS  
ET DES LIBERTÉS.



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et l'état d'urgence sanitaire (EUS). Malgré les difficultés nombreuses liées à la pandémie, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) a été mobilisée pour la défense des droits et libertés de toutes et tous partout sur le territoire hexagonal et ultramarin grâce à l'engagement de ses militants et militantes dans les sections, fédérations départementales et comités régionaux.

Des injustices, des atteintes aux droits fondamentaux, des inégalités qui se sont creusées, des personnes exilées démunies de tout, des familles en situation de grande pauvreté qui ont eu du mal à assumer la fameuse « continuité éducative » pour le suivi scolaire de leurs enfants, des jeunes mineurs isolés non pris en charge, des jeunes majeurs menacés d'expulsion, etc., ont amené la LDH à exercer son rôle de vigie de la République et à interpeller, sur le plan national comme sur le plan local, les pouvoirs publics afin de dénoncer les graves manquements de l'Etat de droit. Il fallait aussi poursuivre les actions de sensibilisation en direction des citoyens et citoyennes de notre pays, même si le contexte n'a pas été permis d'organiser des projections-débats et des conférences comme à l'accoutumée, il faut noter que la détermination des ligueurs et ligueuses et l'utilisation de nouveaux outils de communication a facilité la mise en place de visioconférences souvent bien suivies : sur la laïcité, la liberté d'expression, les violences policières par exemple. La présence de la LDH dans les mobilisations contre la loi sécurité globale a permis lors des rassemblements très nombreux de faire comprendre au plus grand nombre l'urgence de la défense de l'Etat de droit mis en mal.

La LDH agit pour une citoyenneté active pour faire vivre la démocratie. Ses interventions en direction de la jeunesse au sein des établissements scolaires contribuent à former les citoyennes et citoyens de demain. Malgré les confinements et les fermetures diverses de nombreuses actions ont eu lieu malgré tout.

La LDH est présente sur votre territoire, n'hésitez pas à la rejoindre, nous avons besoin de vous !

Partout en France, la LDH organise plus de **1 000 événements par an**, conférences, ciné-débats et formations pour comprendre, débattre et mieux agir.

Elle intervient en **milieu scolaire** et dans **les quartiers** afin de sensibiliser les enfants et les jeunes à la question des droits et libertés.

Elle assure des **permanences d'accueil et d'orientation et porte plainte devant les tribunaux** aux côtés des victimes.

Elle **observe** les pratiques policières, judiciaires ou en lien avec les libertés afin de s'assurer du bon fonctionnement démocratique et **dénonce** les pratiques abusives et liberticides.

Elle porte également ses combats auprès du plus grand nombre, sur les réseaux sociaux notamment, afin d'**informer et de sensibiliser aux droits de l'Homme** face à la banalisation des discours de haine.

Elle **interpelle les pouvoirs publics**, pour garantir les droits fondamentaux lorsque des mesures vont à l'encontre des droits et des libertés.

Partagez nos combats, rejoignez-nous !

[WWW.LDH-FRANCE.ORG/ADHERER/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/ADHERER/)

AUVERGNE.....	3
BOURGOGNE.....	4
BRETAGNE.....	5
CHAMPAGNE-ARDENNE.....	6
CORSE.....	8
FRANCHE-COMTÉ.....	10
ILE-DE-FRANCE.....	11
LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	12
LORRAINE.....	14
MIDI-PYRÉNÉES.....	16
PACA.....	18
PAYS DE LA LOIRE.....	20
POITOU-CHARENTES.....	22

**167** ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



**2** FÉDÉRATIONS :

- Allier
- Puy-de-Dôme

**8** SECTIONS :

- Montluçon
- Moulins
- Le Puy
- Billom
- Clermont-Riom
- Issoire
- Pays Thiernois
- Saint-Eloy-les-Mines  
Combrailles

## BILLOM

La section a réalisé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Billom un deux pages, dont l'intitulé était « Les droits de l'Homme encore bafoués ».

Elle a organisé à la mairie de Billom la projection du film *Déplacer les montagnes*, de Laetitia Cuvelier et Isabelle Mahenc en présence d'un membre de Traces et de quatre-vingt-dix personnes.

## CLERMONT-RIOM

### Mineurs isolés étrangers (MIE) ou mineurs non accompagnés (MNA)

Un groupe d'une douzaine d'adhérentes et d'adhérents de la LDH continue à assurer l'accueil aux permanences et accompagne environ une centaine de mineurs qui, pour la plupart, ont été jugés majeurs par les services de l'aide sociale à l'enfance (Ase) après une « évaluation » totalement contestable et se trouvent sans ressources ni hébergement. Certains sont en attente d'évaluation de leur minorité. D'autres n'ont pas encore été admis à déposer leur dossier de demande de prise en charge et se trouvent, eux aussi, sans aucune aide et sans hébergement.

Pour ceux qui sont pris en charge par l'Ase, les conditions d'accueil se dégradent nettement.

De nombreux MIE sont simplement hébergés (et nourris) en hôtel sans accompagnement.

La LDH avec RESF accompagnent les jeunes majeurs dans leur mobilisation locale afin de faire aboutir leurs démarches administratives. Ils ont organisé plusieurs rassemblements devant la préfecture et ont obtenu une rencontre avec le préfet.

Les permanences d'accueil et d'orientation juridiques sont tenues deux jeudis par mois, hors vacances scolaires. En 2020, les permanences ont été assurées par téléphone et sur rendez-vous individuel.

## Gens du voyage

La LDH participe au conseil d'administration de l'Association de gestion du schéma départemental des Gens du voyage (AGSGV63) depuis sa création en 2002. Cette instance accompagne actuellement les familles dans l'élaboration des projets d'habitat adapté.

## Droits des femmes

La LDH est membre actif du Collectif 8 mars et participe à l'organisation de ses activités, notamment la Journée du 25 novembre de lutte contre les violences faites aux femmes et celle du 8 mars pour les droits des femmes.

## Lutte contre les extrêmes droites

La LDH a participé à la création et l'organisation des activités du Collectif de lutte contre les extrêmes droites qui a été mis en place suite à l'installation d'un local du Bastion social à Clermont-Ferrand. La mobilisation des militants associatifs et politiques locaux a contribué à la fermeture de ce local. Il milite actuellement contre l'implantation des groupuscules d'extrême droite.

## Défendre nos libertés et lutter contre les lois liberticides

Depuis le mois de novembre, la LDH a initié une mobilisation pour défendre nos libertés au sein d'une coordination d'organisations associatives, syndicales et politiques. Elle a organisé huit manifestations et rassemblements contre les lois liberticides à Clermont-Ferrand qui ont réuni plusieurs centaines, parfois des milliers de manifestants. Le représentant de la LDH a été désigné par les organisations pour une prise de parole unitaire.

## Personnel de santé

La LDH a appelé et participé, avec un collectif d'organisations syndicales des personnels de santé, aux différents rassemblements à Clermont-Ferrand.

## La culture en danger

La LDH a apporté son soutien aux professionnels du spectacle et de la culture qui occupaient la comédie de Clermont-Ferrand (scène nationale). Elle a participé à l'organisation de plusieurs marchés colorés dans les rues de Clermont-Ferrand.

## Observatoire des violences policières illégitimes 63 / Comité justice et vérité pour Wissam

La LDH continue à accompagner le Comité justice et vérité pour Wissam. Elle a appelé et participé au rassemblement qui a eu lieu devant la cour d'appel de Riom lors du procès qui s'est tenu au mois de juin 2020.

## Droits de l'enfant

La LDH participe au Collectif d'organisations pour les droits de l'enfant (Code 63)

pour la préparation d'un forum des droits de l'enfant reporté en mars 2022 pour lequel la maison des sports de Clermont est demandée comme en 2019.

Les associations participantes au Code ont été invitées à formuler de propositions d'ateliers afin d'établir le programme du forum.

Nous proposons de reconduire l'atelier tenu par la LDH lors du forum 2019. Des « animateurs » LDH sont à prévoir.

Après entrevue avec l'inspecteur d'académie, le Code prévoit d'adresser, avant le 22 octobre, le programme du forum aux établissements scolaires en vue de leur inscription.

Le recrutement d'une personne en service civique est en cours pour assurer la préparation du forum.

## ISSOIRE

### **Aire d'accueil des Gens du voyage**

La section participe au comité de pilotage de l'action sur l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Issoire.

### **Festival des solidarités**

La section participe habituellement aux actions du festival notamment auprès des enfants des écoles.

### **Aide aux migrants**

Participation au Collectif solidarité Issoire pour l'aide aux migrants.

## LE PUY-EN-VELAY

### **MNA et migrants**

La LDH a assuré un accueil téléphonique et sur rendez-vous et continue de travailler avec le Réseau éducation sans frontières (RESF) de Haute-Loire.

### **Défendre nos libertés et lutter contre les lois liberticides**

Plusieurs manifestations ont été organisées et ont rassemblé plusieurs centaines de manifestants...

### **Concours des « Ecrits pour la fraternité »**

Sept classes ont participé au concours 2018-19 sur le thème de l'hospitalité. Cette année encore, l'un des textes produits a été primé au niveau national.

# BOURGOGNE

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

**353** ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



**1** FÉDÉRATION :  
• Côte-d'Or

**15** SECTIONS :  
• Clamecy Haut Nivernais  
• Cosne Val de Loire  
• Nevers  
• Auxerre

• Saint-Julien-du-Sault  
en Icaunais  
• Châtillon-sur-Seine  
• Dijon  
• Montbard Auxois  
• Autun  
• Chalon-sur-Saône  
• Le Creusot  
• Mâcon

• Montceau-les-Mines  
• Paray-le-Monial  
• Tournus

## LES ACTIVITÉS DES SECTIONS

La crise sanitaire a rendu difficiles les actions habituelles. Malgré cela les sections ont été présentes et ont organisé des expositions, des interventions auprès des jeunes (élèves du premier degré, collégiens, lycéens, étudiants et jeunes en insertion) chaque fois que cela a été possible.

Les débats publics ont été moins nombreux et liés à la possibilité ou non de disposer des salles en respectant les mesures sanitaires.

Les sections d'Auxerre, Montbard Auxois et Chalon-sur-Saône ont développé des réunions en visioconférences.

Les ligueurs ont aussi consacré beaucoup de temps et d'énergie dans les actions de soutien aux migrants. La crise sanitaire a accru leur précarité et un accompagnement a été mis en place avec les associations plus « spécialisées » dans ce domaine. La LDH a rejoint ou co-organisé des

rassemblements contre les expulsions de familles de migrants et les jeunes majeurs.

Les sections ont également été très impliquées dans les manifestations organisées suite à l'assassinat de Samuel Paty et dans le mouvement contre la loi sécurité globale. Elles ont été signataires et à l'initiative des nombreuses manifestations et rassemblements. Rejointe par des mouvements de jeunes « teufeurs » dans certaines villes, la LDH a été en première ligne pour faire valoir le droit de manifester malgré les pressions importantes des services de l'Etat.

## LA FÉDÉRATION DE CÔTE D'OR

La fédération a établi un partenariat avec les services académiques pour la promotion des actions d'éducation à la citoyenneté. Des propositions d'intervention ont été diffusées dans les établissements scolaires.

## LE COMITÉ RÉGIONAL

Le comité régional Bourgogne est resté attentif et impliqué dans le suivi de l'affaire Jérôme Laronze. Trois de ses membres assurent la liaison avec le comité de soutien et la famille de l'agriculteur tué en 2017 par deux gendarmes en participant chaque mois aux réunions et moments d'hommage. Des contacts réguliers ont également lieu avec le service juridique national qui reste également à nos côtés.

Le projet de formation à l'éducation à la citoyenneté déposé par les comités régionaux des sous-régions de Bourgogne et Franche-Comté a été financé par une subvention du Fonds régional de développement de la vie associative (FRDVA).

Une première journée a rassemblé les ligueurs de la région Bourgogne Franche-Comté en octobre.

La deuxième journée a été reportée et doit être animée par Fabienne Messica, membre du Comité central de la LDH.



# BRETAGNE

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

**450** ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



**3** FÉDÉRATIONS :

- Côtes d'Armor
- Finistère
- Morbihan

**16** SECTIONS :

- Redon
- Rennes
- Saint-Malo
- Dinan - Pays dinannais
- Loudéac centre Bretagne
- Saint-Brieuc
- Trégor Goëlo
- Brest
- Châteaulin - Centre Finistère
- Morlaix
- Presqu'île de Crozon
- Quimper
- Quimperlé Concarneau
- Lorient - Pays de l'Orient
- Ploërmel
- Vannes

## UNE ACTION RÉGIONALE POUR CONFORTER LA DYNAMIQUE DE L'ANNÉE 2019

### Inscription dans les réseaux régionaux

Le comité régional a participé aux travaux du collectif Alerte, avec, notamment, une présence à une réunion avec la préfète de région sur le thème de la pauvreté.

Par ailleurs, en vue de conforter l'inscription dans les réseaux régionaux le comité régional a adhéré et a participé à l'assemblée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fas).

### Plan de formation 2020

La situation sanitaire n'a pas permis la réalisation de la totalité du plan de formation prévu et financé par le conseil régional de Bretagne. Deux actions ont pu être menées : une journée consacrée au thème du racisme à Saint-Brieuc en octobre et une journée sur le thème des migrants à Dinan en septembre.

### Groupes de travail

Les sections qui ont participé aux différents comités régionaux ont souhaité mettre en place une réflexion collective en constituant des groupes de travail autour des sujets suivants : environnement (Morlaix), immigration (Quimper), violences intrafamiliales (Crozon),

violences faites aux femmes (Dinan), personnes en situation de handicap (Vannes), droits des personnes âgées (Dinan). La liste de ces groupes de travail et les coordonnées des contacts ont été envoyées à chaque adhérente et adhérent.

### Assemblée générale de Ploërmel en septembre

Lors de cette assemblée générale, deux sujets ont été abordés : d'abord comment relancer les adhésions, et ensuite comment dynamiser les sections ? Puis, en présence de deux journalistes, un travail a été effectué sur la situation et l'indépendance de la presse en Bretagne, notamment pour les enquêtes d'investigation autour de l'agro-alimentaire. Ce temps d'échange a permis de nouer des contacts avec des journalistes d'investigation.

### Un travail en lien avec les sections

La « tournée » des sections en Bretagne n'a pu avoir lieu du fait des restrictions de déplacement. Elle avait pour objectif de connaître les besoins et les souhaits des sections pour enrichir le plan d'actions régional.

Cependant les membres du bureau régional ont pu accompagner la section de Lorient qui a repris son activité.

### Début d'échange de pratiques

Cette action vise à faire connaître aux sections de la région les initiatives et les pratiques originales d'une section pouvant servir d'exemple aux autres sections. Un début d'échanges a eu lieu sur des actions innovantes, dont certaines sont déjà mises en place : le concours des « Ecrits pour la fraternité » (Crozon), les concours de plaidoiries (Loudéac), la clinique juridique (Quimper), la LDH en résidence en milieu scolaire (Rennes).

# CHAMPAGNE-ARDENNE

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

112 ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



6 SECTIONS :

- Troyes et Aube
- Charleville
- Vouziers
- Châlons-en-Champagne
- Reims
- Chaumont

Malgré la pandémie, l'activité militante est restée intense : d'une part, des actions ont pu être menées entre les périodes de confinement, d'autre part, nous avons découvert et largement utilisé les réunions virtuelles.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTRANGERS

La section de Charleville a participé à la préparation du festival Migrant'scène initié par la Cimade. Quelques films ont pu être projetés en ligne du 14 novembre au 6 décembre.

Châlons a organisé une sortie avec des demandeurs d'asile lors de la programmation du film *Notre-Dame du Nil*.

Toutes les sections de la région sont investies dans les Etats généraux des migrations (EGM), mais les temps forts ont été annulés. Seule la section de Troyes a pu participer en visio à une session nationale des EGM sur les pratiques préfectorales.

Troyes est particulièrement investie dans l'aide aux étrangers. Cette année, grâce à l'augmentation significative de l'engagement de ligueuses et ligueurs, cinq binômes différents se sont partagé les permanences d'accueil, soit quatre cent vingt-cinq rendez-vous.

Cet accompagnement nécessite une solide formation. Le 2 mars, les militants aubois et la présidente de Châlons ont planché sur « Rédiger un recours contre une OQTF ».

Le durcissement de la loi touche notamment des jeunes dont le projet se fracasse à peine entrés dans leur majorité. Cette inhumanité pèse sur le mental des ligueuses et ligueurs.

Or les rencontres mensuelles avec un psychologue bénévole ont été suspendues.

Charleville constate également la multiplication des tracasseries administratives envers les étrangers. Ainsi, le 30 mars, le directeur du service de protection des populations vulnérables et de la cohésion sociale (DDSPVCS) a adressé une circulaire aux directeurs des centres d'hébergement de réfugiés, menaçant « *en cas de non-respect des consignes de confinement, toute personne réfugiée, statutaire ou non, et hébergée dans le département des Ardennes, outre des sanctions applicables à l'ensemble de la population* » (et financièrement déjà très pénalisantes pour cette population très précaire) « *d'annuler de surcroît sa procédure de demande d'asile, ou son statut de réfugié ou sa protection subsidiaire.* »

Le 6 avril, la section, suivie par Vouziers, lui a adressé une lettre de protestation contre cette incitation à la délation et ces mesures illégales. Justifiant son courrier par le « *souci de protéger le reste de la population* », le DDSPVCS est revenu sur les sanctions...

Le 9 avril, Charleville a adressé un nouveau courrier – resté sans réponse – au préfet et au président du Conseil départemental des Ardennes pour demander, pour la durée du confinement, un accès internet afin de permettre aux mineurs non accompagnés (MNA) de bénéficier, comme tous les élèves, de la continuité éducative et ainsi de tendre à ce que l'égalité des chances soit respectée pour la réussite de leurs études.

## LES DROITS DES FEMMES

Châlons a réussi à mener plusieurs actions préparatoires à la Journée des droits des femmes : après des interventions en classe, les élèves ont effectué des recherches à leur gré sur les « Femmes qui ont marqué l'histoire ». Une exposition, coconstruite avec différentes structures, a été présentée en amont et en aval de la pièce *Terrasses* écrite et jouée par Laurence Tartar-Fouchier qui interprétait seule la condition de quatre femmes de cultures et religions différentes à Beyrouth.

Ainsi, trois cent cinquante personnes venant de trois classes de collèges, un groupe de jeunes du centre social Rive gauche, un atelier d'expression de Compertrix, un atelier d'adultes du Secours Catholique, une classe carrières sociales de l'IUT, les associations Bouiblanc, Sikrah, Artisans du monde, La Fée ludique, ont participé à cette animation le 5 mars.

La section a organisé une mini tournée de *Terrasses*, à Saint-Dizier puis à Boulton-aux-Bois où elle était accueillie par la section de Vouziers et le Foyer des Boutats, le 7 mars. De riches débats ont suivi les représentations.

Par ailleurs, début octobre, les sections ardennaises se sont saisies d'une proposition de loi élargissant l'accès à l'IVG pour interpeller les parlementaires, au vu de la situation dramatique dans les Ardennes (depuis juillet, l'avortement chirurgical n'est possible que dans un seul centre). Malgré les indicateurs alarmants (20 % des femmes accueillies pour ces entretiens dans les centres ardennais de planification et d'éducation familiale

ont subi des violences, cinq mille sur l'ensemble du territoire national partent avorter à l'étranger), nos parlementaires se sont honteusement défaussés !

### LA DÉFENSE DES DROITS ET LIBERTÉS, LA MISE EN CAUSE DES PRATIQUES POLICIÈRES

Toutes les sections de la région se sont investies pour défendre nos libertés de plus en plus réduites et menacées par les mesures de sécurité de plus en plus répressives du projet de loi sécurité globale et le nouveau schéma national du maintien de l'ordre (SNMO).

Le 26 avril, puis le 26 mai, Vouziers a repris les lettres ouvertes du président Malik Salemkour pour demander aux parlementaires ardennais de ne pas voter le texte de mise en place de l'application StopCovid, plus dangereuse pour nos libertés et notre vie privée qu'efficace contre la propagation du virus.

Le 13 mai Charleville a adressé au maire un courrier (resté sans réponse) de protestation contre l'usage d'un drone pour contrôler l'application du confinement en complément des caméras de surveillance de la ville et traquer les contrevenants.

Le 20 novembre, des militantes ont participé à une formation en visioconférence sur la contestation des verbalisations de déplacements dérogatoires proposée par Nathalie Tehio, juriste élue du Bureau national de la LDH.

Le 9 juin, Vouziers a appelé à un rassemblement contre les violences policières suite à l'atroce assassinat de George Floyd et à la multiplication des violences racistes sur notre territoire. Trois musiciens ont interprété la chanson *Strange fruits*.

Des rassemblements se sont ensuite multipliés contre le projet de loi sécurité globale à Troyes, Reims Charleville et Vouziers.

### LA DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

Les personnels de santé ont été très durement sollicités par la pandémie. Malgré l'obligation de rentabilité qui leur est imposée depuis plusieurs années, les hôpitaux ont montré leur capacité à faire face aux pénuries de matériel, parfois au péril de la vie des soignants, voire à innover dans les pratiques d'urgence médicale.

Pourtant les suppressions de lits continuent, entraînant la fermeture de services dans les hôpitaux de proximité. Plusieurs rassemblements ont été organisés devant les agences régionales de santé (ARS). Comme celui du 16 juin, où les sections ardennaises ont apporté leur soutien aux personnels de santé.

### CONTRE LE TERRORISME, POUR LA LAÏCITÉ

Le collectif du 11 janvier, auquel la section de Châlons participe, a commémoré les attentats de 2015 et les assassinats de *Charlie Hebdo*, de l'Hyper Cacher, des policiers.

Le 20 octobre, toutes les sections ont réagi à un autre acte d'une violence inouïe : l'assassinat par décapitation de Samuel Paty, mort pour avoir simplement fait son métier en expliquant la liberté d'expression à ses élèves. Malgré les vacances scolaires et la Covid, à Vouziers une soixantaine de personnes ont répondu à l'appel de la LDH, unie aux enseignants du privé comme du public. Rassemblés devant l'Hôtel de ville, ils ont écouté une représentante des professeurs et la présidente de la section dire ensemble leur attachement à la laïcité et à la liberté d'expression, garante de toutes les libertés. Le cortège est passé devant les établissements scolaires du centre avant de rejoindre la sous-préfecture. Un message a été remis au représentant de l'Etat.

Le 9 décembre, à l'occasion de l'anniversaire de la loi de séparation des églises et de l'Etat de 1905, Reims a soutenu la Ligue de l'enseignement pour des événements sur la laïcité : deux visioconférences sur la laïcité ont été enregistrées et sont disponibles sur demande.



Trois jeunes artistes interprètent *Strange Fruit* en hommage à George Floyd





- 1 SECTION :
- Ajaccio et Corse

## POUR LA JUSTICE, CONTRE L'EXCEPTION

Dans un contexte marqué par un état d'urgence sanitaire prolongé, la section a poursuivi son engagement et ses mises en garde contre toutes les formes d'exception qui mettent à mal l'Etat de droit et les principes démocratiques.

**La dénonciation de l'antiterrorisme** est demeurée une préoccupation ; elle était à l'ordre du jour des deux rencontres de la section avec le procureur général à l'initiative du comité régional.

**La situation carcérale de Alain Ferrandi et Pierre Alessandri et celle d'Yvan Colonna**, tous trois condamnés à perpétuité et incarcérés sur le continent, est restée d'actualité. Ces trois hommes sont toujours inscrits au registre des détenus particulièrement surveillés (DPS), ce qui justifie leur éloignement carcéral et l'impossibilité d'envisager une libération.

La section a été en attente d'une réponse suite au courrier adressé au président de la République et au Premier ministre demandant le rapprochement d'A. Ferrandi et de P. Alessandri après la conférence de presse, au siège de la LDH, en présence des six parlementaires corses fin 2019. Une réponse en forme de refus a été donnée en décembre 2020. Le Garde des Sceaux dessaisi de certaines de ses prérogatives, c'est le Premier ministre qui a maintenu leur statut DPS.

Un point presse « Non à la prison à vie » avec l'association L'ora di u ritornu a appelé à une manifestation de rue qui a rassemblé des milliers de personnes, à Corte, en janvier 2021.

**La section s'est mobilisée suite à l'interpellation et à la détention provisoire à Fresnes de Jean-Pierre Santini**, âgé de 76 ans et souffrant. Alors qu'il avait engagé une grève de la faim, une conférence de presse a été organisée avec sa famille pour alerter sur sa situation. La section s'est félicitée de sa remise en liberté, s'inquiétant toutefois du maintien en détention provisoire de deux jeunes hommes depuis plus d'une année dans le cadre d'une autre procédure antiterroriste.

**Ce sont par ailleurs les demandes sécuritaires émanant de collectifs « anti-mafia »** qui ont continué à faire partie de nos préoccupations. La violence criminelle et son impunité pèsent d'un poids redoutable sur la société corse. La section s'est mobilisée aux côtés de familles de victimes notamment lors de rassemblements.

Depuis de nombreuses années, les ressorts criminels se révèlent liés à des appétits économiques et à des choix de développement qui ont accru la monopolisation de l'économie par quelques-uns. Auditionnée par la conférence des présidents de l'assemblée de Corse sur cette question de la criminalité, la section a alerté sur les demandes d'exception des collectifs « anti-mafia », notamment par le renforcement de la loi Perben 2 et par la création d'un délit d'association mafieuse. Elle a redit son opposition à la délation et à la remise en cause de la présomption d'innocence, à l'affaiblissement des droits de la défense. Elle a redit l'exigence d'un procès à armes égales. Elle a rappelé les priorités de la circulaire Taubira de 2012 relative à la politique pénale territoriale pour la Corse toujours d'actualité : lutter contre la criminalité économique et financière ; améliorer le travail judiciaire ; développer le partage de l'information ; mieux articuler entre elles les administrations, éviter les « guerres » de service...

La section a souhaité rencontrer le collectif « Mafia no, a vita ié ». Au-delà de constats partagés, cela a permis d'explicitier les désaccords de fond : le recours à l'exception, à la délation, les noms jetés en pâture.

Suite aux rencontres de la section avec le procureur général Jean-Jacques Fagni, le préfet de Corse Pascal Lelarge, le président de l'exécutif de Corse Gilles Simeoni, le président de l'Assemblée de Corse Jean-Guy Talamoni, André Paccou a donné une importante interview dans *Corse-Matin*. Celle-ci titrée « *La justice d'exception, c'est un combat majeur pour la LDH* », en appelle à la justice ordinaire et à des débats libérés de l'emprise sécuritaire.

**Dans un contexte marqué par l'état d'urgence sanitaire (EUS)**, la section a dit les dangers de la constitution de fichiers contenant des données relevant du secret médical, elle a mis en garde contre les dangers de l'application StopCovid pour la vie privée dans une lettre ouverte aux citoyennes et citoyens. Sollicitée pour s'exprimer sur la situation liée à l'EUS, elle a appelé à ne pas s'habituer à un état d'exception dangereux pour nos droits et notre démocratie.

**Elle publié une tribune « Plus que jamais le temps des solidarités »** s'inquiétant de la prolongation de cet état d'urgence faisant place à l'exception. Alors que l'exécutif se substitue au législateur pour dire la loi, elle a rappelé la nécessité de concilier la protection de la santé avec le respect des droits et libertés. Elle a appelé à refuser une société de surveillance et de contrôle pour construire une société des solidarités.

Concernant l'application StopCovid, la prorogation de l'EUS mais aussi la loi sécurité globale, la section s'est à chaque fois adressée aux députés de Corse pour en appeler à leurs responsabilités, leur demandant de rejeter ces mesures ou projets liberticides.

## POUR SUIVRE LES DÉBATS : LES URGENCES DÉMOCRATIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

**Dans le cadre de la campagne des élections municipales**, la section a porté les questions sociales, environnementales et démocratiques. Elle a dénoncé des actes d'intimidation qui visaient des candidats.

**Dans une lettre ouverte adressée aux candidates et candidats**, elle a dit son inquiétude quant à l'aggravation de la crise sociale, climatique et environnementale et alerté : « *la prochaine décennie sera décisive pour limiter les dérèglements à venir. Les politiques publiques à mettre en œuvre au niveau communal et intercommunal s'inscrivent dans cette urgence.* »

**Dans une lettre ouverte aux corses**, alors que la pandémie semblait imposer sa loi, elle a rappelé que ce sont les Etats qui font les lois et redit son inquiétude face aux crises climatique, migratoire et sociale qui continuent à brutaliser l'humanité, affirmant qu'aujourd'hui, nous devons aussi prendre soin de notre avenir et de nos libertés. Elle a énoncé le besoin d'un grand plan d'urgence sociale associant les élus, l'Etat, la société civile au moment où la crise sanitaire accroissait la précarité et laissait prévoir les conséquences d'une crise économique. Elle en a appelé à des politiques publiques soutenant et amplifiant les nombreuses initiatives solidaires existantes.

**En ce sens, la section a été attentive et en soutien à plusieurs mobilisations** à l'initiative d'associations.

- Elle a exprimé sa solidarité à l'égard des associations humanitaires qui ont rencontré d'importantes difficultés pour venir en aide aux personnes démunies, dont le nombre et la précarité se sont accrues pendant la crise sanitaire. Elle était aux côtés des personnels de santé lors de rassemblements à Ajaccio et Bastia pour soutenir leurs revendications en matière de santé et d'action sociale. La pandémie ayant rendu particulièrement criantes les carences et la fragilité de nos services hospitaliers et médico-sociaux. La section s'est exprimée

sur l'urgence d'imposer d'autres choix qui donnent la priorité d'un accès aux soins pour tous. Elle a soutenu la revendication de la prise en charge du second accompagnant portée par des associations d'aide aux familles d'enfants malades dans l'obligation de partir sur le continent pour des soins. Elle était également présente au colloque organisé par les associations de la coordination de la lutte contre l'exclusion sur le thème du développement durable et de la pauvreté.

- La section a été aux côtés des mobilisations féministes contre les violences sexistes et sexuelles qui se sont exprimées avec acuité au sortir du confinement des mois de mars à mai. Présents aux rassemblements organisés par plusieurs organisations à Ajaccio et Bastia, nous avons soutenu leur appel à la prise de conscience, leur demande de justice et leur revendication d'égalité.

- Dans un communiqué « Protéger la biodiversité - Lutter contre les inégalités », la section s'est associée à la dénonciation par Global Earth Keeper Corse de la mort en nombre de tortues Hermann, espèces protégées, écrasées à coups de bulldozer pour permettre la construction de résidences.

## REDIRE SANS CESSER LE COMBAT DES SOLIDARITÉS

Nos solidarités s'expriment au-delà de la Corse en direction des populations et des peuples de la Méditerranée tant il nous paraît évident d'être aux côtés de victimes et nécessaire de tisser des liens militants avec celles et ceux qui partagent les combats pour les droits et libertés.

**Avec les artisans de la paix au Pays basque**, la section demeure attentive à leurs mobilisations pour un processus de paix et solidaire de leur engagement pour le règlement de la situation des prisonniers en accord avec le respect des victimes.

**Avec les sans-papiers**, elle s'est fortement mobilisée pour une famille d'origine marocaine, avec trois enfants scolarisés, résidant en Corse depuis fin 2014 ; associant plusieurs syndicats, une fédération de parents d'élèves, l'association des Maghrébins de Corse-du-Sud. La

famille finalement expulsée de Corse et envoyée en centre de rétention à Nîmes, notre mobilisation s'est poursuivie avec des associations sur le continent – RESF, Forum réfugiés – pour accompagner ces personnes dans leur projet. La section s'est heurtée à un refus d'humanité de la préfecture.

**Avec les « délinquants solidaires »**, au travers de la situation de Pierre-Alain Mannoni. Nous avons suivi son « épopée judiciaire » et nous nous sommes félicités de sa relaxe.

**Pour une paix juste et durable au Proche-Orient** avec plusieurs rassemblements en 2020 pour dire non à l'annexion de la Cisjordanie.

**Avec les exilés en Méditerranée**, la section a adressé une lettre ouverte – publiée dans les médias insulaires – aux chefs d'Etats européens présents lors de l'EuroMed 7, à Ajaccio : pour dire notre refus de l'inhumanité en Méditerranée, celle de ne pas porter secours à celles et ceux qui fuient la terreur et la misère, l'urgence pour l'Europe d'ouvrir des voies d'accès à l'asile, pour demander que tous les dirigeants des pays méditerranéens entendent les voix des exilés et celles de la fraternité.

## Nos hommages

Antoine Acquaviva, grand intellectuel communiste, directeur de la revue *La Pensée*, résistant, anticolonialiste. Sa compagne est membre de la section.

Guy Bedos, notre cher Guy Bedos, notre ami. André Paccou a représenté la LDH nationale lors de son enterrement à Lumio, où il repose.

Pierre Chaubon, membre du Conseil d'Etat, une figure essentielle de la gauche ces dernières décennies, une rencontre importante pour la section.

John Hume, le faiseur de paix et l'honneur d'une tribune partagée avec lui lors d'une réunion à Bastia.

Jean Sansonetti, le militant de l'environnement, du partage et de la gentillesse.

109 ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



4 SECTIONS :

- Besançon
- Dole
- Vesoul
- Belfort

## ORGANISATION D'UNE INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE SOUS LA FORME « D'UNE SEMAINE EN RÉSIDENCE »

Article de l'Est Républicain :

### « Lycée Courbet : une semaine sous le signe des droits de l'Homme »

Le lycée Courbet a accueilli les bénévoles de la LDH pour une résidence d'une semaine au sein de l'établissement. Annulé en 2020 à cause du premier confinement, l'événement a cette fois juste eu le temps de se tenir avant la nouvelle fermeture des lycées. Au total, près de 300 élèves, de la seconde à la terminale, ont participé à des ateliers autour de thèmes variés : laïcité, engagement, égalité filles-garçons, migrations, écogestes, justice climatique, droits de l'Homme et Europe... « Ces thèmes ont été définis avec les professeurs volontaires afin de coller à leur programme », explique Evelyne Petit, membre du bureau de la LDH. (...) »



Pendant cette semaine de résidence de la LDH au lycée Courbet, 18 ateliers ont été organisés pour faire réfléchir les élèves aux questions de liberté au sens large. Photo ER/DR

## LE SOUTIEN À DES JEUNES MAJEURS NON ACCOMPAGNÉS, DEMANDEURS D'ASILE

• Sur Belfort, la LDH s'est mobilisée au sein d'un collectif pour demander la non-expulsion d'un jeune guinéen, Abakar. Cette mobilisation n'a

toutefois pas empêché son expulsion comme le mentionne le communiqué du collectif ci-après :

« Abakar a été embarqué de force dans un avion vers la Guinée.

Alors qu'il avait réussi avec succès sa scolarité et son CAP de cuisinier, alors qu'il n'y a rien à lui reprocher sauf le fait d'être majeur, alors qu'il disposait d'une promesse en CDI, alors que ses papiers avaient été certifiés par l'ambassade de Guinée, Abakar est expulsé après des années d'une intégration réussie en France.

Embarqué dans l'avion sans test Covid, bien que ce soit la règle, mais l'Etat Français ne s'embarrasse pas de ce genre de détail.

Débarqué à Conakry sans un sou, sans un endroit pour dormir, dans un pays où il n'a aucun soutien et qu'il a quitté quand il n'était qu'un enfant. »

• Sur Besançon la LDH s'est investie avec, dans un premier temps, le soutien à un apprenti boulanger, Laye Fodé Traoré, qui a pu rester à Besançon.

Article de La dépêche :

### « Besançon : l'apprenti boulanger menacé d'expulsion va être régularisé. Son patron stoppe sa grève de la faim »

Jeune immigrant de Guinée, Laye Fodé Traore va pouvoir rester à Besançon et continuer à travailler dans la boulangerie. La nouvelle nous a été confirmée ce jeudi 14 janvier 2021.

L'incroyable mobilisation autour de Laye Fodé Traore, jeune immigrant de Guinée en apprentissage dans une boulangerie de Besançon et menacé d'expulsion, a payé.

La préfecture de Haute-Saône a

abrogé l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) du jeune apprenti. Une double légalisation de ses papiers d'identité était indispensable. Elle a été validée par la Guinée et par l'ambassade de Guinée en France. »

• Toujours sur Besançon, la section a soutenu le cas d'un jeune apprenti électricien également menacé d'expulsion pour lequel son maître de stage a sollicité la LDH pour apporter un appui à sa démarche de régularisation auprès de la préfecture du Doubs. La section a mobilisé les élus locaux à ce sujet et le président de la LDH, Malik Salemkour, a adressé un courrier à la préfecture en ce sens.

Ce maître de stage a obtenu un rendez-vous à l'ambassade de Guinée le 7 juillet pour voir la question des papiers d'identité.

# ILE-DE-FRANCE

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

2 156 ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



8 FÉDÉRATIONS :

- Essonne
- Hauts-de-Seine
- Paris
- Seine-et-Marne
- Seine-Saint-Denis
- Val d'Oise
- Val-de-Marne
- Yvelines

61 SECTIONS :

- Evry Courcouronnes
- Les Ulis
- Massy
- Orsay
- Savigny-sur-Orge
- Vigneux-sur-Seine
- Antony - Bourg-la-Reine - Sceaux
- Châtenay Malabry
- Clichy-la-Garenne
- Colombes-Asnières
- Levallois-Perret
- Meudon Sèvres Clamart
- Montrouge Bagneux
- Nanterre
- Nanterre université Paris Ouest
- EHESS
- Paris 10-11
- Paris 12
- Paris 13-5
- Paris 14-6-7
- Paris 15
- Paris 16
- Paris 17-8
- Paris 18
- Paris 19
- Paris 20
- Paris 9
- Paris Centre
- Fontainebleau Nemours
- Meaux
- Melun
- Serris Val d'Europe
- Aulnay-sous-Bois et 93 Nord Est
- Bagnolez les Lilas
- Bondy Noisy Rosny Bobigny
- Montreuil
- Pierrefite-sur-Seine
- Saint-Denis Plaine commune
- Cergy-Pontoise
- Domont
- Magny-en-Vexin

- Montmagny - Vallée de Montmorency
- Sannois-Ermont-Saint Gratien
- Sarcelles
- Val d'Oise Sud Ouest
- Créteil Maison Alfort
- Fontenay Nogent
- Fresnes
- Ivry Vitry
- Kremlin Bicêtre
- L'Hay-les-Roses Val-de-Bièvre
- Orly Choisy Thiais
- Plessis Trevice
- Saint Maur Bonneuil
- Villiers-sur-Marne
- Conflans-Sainte-Honorine
- Mantes-la-Jolie et Mantois
- Poissy
- Rambouillet
- Saint-Quentin-en-Yvelines
- Verneuil-sur-Seine

En 2020, notre région est forte de 2 138 adhérentes et adhérents répartis en soixante-et-une sections, elles même regroupées en huit fédérations. Une augmentation de 10% par rapport à 2019, qu'il faudra conforter en 2021.

A l'issue de son assemblée générale, le comité régional est constitué de dix membres dont deux codéputées réélues. Il a maintenu une activité régulière en se réunissant à six reprises. Il a participé à toutes les réunions du Comité central et a accueilli à Paris, le 13 septembre, les délégués à la convention nationale.

Outre l'organisation d'une demi-journée de réflexion sur la liberté de création et une autre sur le bilan du vécu des sections durant la période de confinement, le comité s'est efforcé d'être à l'écoute des fédérations et des sections.

Sa mobilisation au sein du collectif contre la dématérialisation des prises de rendez-vous en préfecture s'est poursuivie et des décisions de tribunaux administratifs à l'égard des

préfectures nous incitent à continuer ce combat pour les droits. Il reste très engagé dans le groupe de travail sur l'avenir de la LDH et a mené plusieurs entretiens pour enrichir le diagnostic.

Face aux orientations liberticides que le gouvernement a choisi de suivre en réponse à la pandémie et aux ignobles attaques terroristes, le comité régional à l'instar de l'ensemble de l'association a appelé et participé aux mobilisations. Le comité est reconnaissant aux services du siège d'avoir su, dans

un contexte si difficile, fournir aux ligues et ligueuses les outils nécessaires à la mobilisation.

Si des sections et fédérations déjà fragiles ont peiné à poursuivre leurs activités d'autres ont su s'adapter notamment en utilisant les outils de visioconférence, et ont ainsi pu continuer les interventions en milieu scolaire, la tenue des permanences d'accès aux droits, les actions envers les plus démunis... mais comme tous, nous avons hâte de retrouver le terrain, d'animer des débats publics, en un mot de militer !



Rassemblement devant la préfecture de Montreuil pour exiger la délivrance de rendez-vous pour les demandes d'asile, décembre 2020

# LANGUEDOC-ROUSSILLON

Retrouvez les coordonnées  
des sections et l'agenda  
de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

**322** ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



**3** FÉDÉRATIONS :

- Aude
- Gard
- Hérault

**13** SECTIONS :

- Carcassonne
- Limoux
- Narbonne et Narbonnais
- Mende Lozère
- Perpignan - Pyrénées-Orientales
- Alès

- Nîmes
- Uzès et Sainte-Anastasia
- Bédarieux Grand Orb
- Béziers
- La Salvetat-sur-Agout
- Montpellier
- Sète et Bassin de Thau

Voici un aperçu de l'activité des sections de la LDH en Languedoc-Roussillon dans la difficile année 2020. Il illustre la diversité des sujets de défense des droits et la variété des modes d'intervention.

## A PERPIGNAN, RÉFLÉCHIR SUR LE COMMUN ET L'INVENTIVITÉ CITOYENNE

Malgré la situation sanitaire, la section de Perpignan-Pyrénées-Orientales a organisé, les 25 et 26 septembre, une nouvelle édition du colloque « Décoloniser nos imaginaires ». Le thème de ces deux journées d'échanges et de réflexion était « Du néolibéralisme au commun - Des paillotes du Bourdigou aux cabanes des gilets jaunes ».

Points saillants du programme :

- la commune libre du Bourdigou : présentation, avec débats, film, lectures et chants, de cette expérience de village populaire, dans la commune de Torreilles ;
- table ronde sur « Les gilets jaunes et l'expérience commune de la lutte » ;
- éclairages sur « Une expérience du commun, la psychothérapie » et sur « le néo-libéralisme » ;
- intervention du philosophe Pierre Dardot.

### Synthèse du colloque

Comment créer nos propres outils pour résister à la catastrophe néolibérale et comment être à la hauteur des enjeux qui se profilent déjà ?

Dès 1938 se réunissaient des économistes pour s'entendre sur les principes du néolibéralisme. Ce système économique et idéologique règle aujourd'hui la vie de tous les

pays. C'est la globalisation. Les Etats-Unis, la Grande Bretagne particulièrement sous Thatcher, le Chili de Pinochet, l'Argentine et aujourd'hui parmi bien d'autres pays, la France sous Macron, en sont des exemples parlants. Soumis à ces règles néolibérales, nous perdons ce qui fait de nous des êtres humains à part entière et nous ne devenons plus que des objets utilitaires, du capital humain.



La commune libre du Bourdigou (Photo D.R.)

Pourtant, bien des expériences de pratiques collectives novatrices fleurissent de par le monde après la grande crise de 2008. Elles battent en brèche l'inhumanité du néolibéralisme et produisent de nouvelles formes de résistance, le commun : les indignés en Espagne, les printemps arabes, le mouvement de la place Syntagma en Grèce, Occupy Wall Street aux Etats-Unis et certaines expériences du municipalisme qui émergent dans beaucoup de pays européens.

L'expérience du commun a produit la théorie de la psychothérapie institutionnelle. Elle a été inventée en pleine guerre d'Espagne avec le génie du catalan François Tosquelles. Elle est toujours d'actualité comme résistance à la destruction de la psychiatrie publique.

Localement, de 1950, jusqu'à sa destruction, non sans résistance, en 1979, s'est dressée la commune libre du Bourdigou, tout près de Perpignan, village populaire de paillotes dont l'une des devises était « *Quand on peut se bricoler la vie* ».

Plus près de nous, on a vu surgir les cabanes des ronds-points des gilets jaunes, transformées en réelle agora, où le politique et le vivre ensemble tentaient de se réinventer.

Le philosophe Pierre Dardot écrit dans son livre *Commun* : « *Nous avons posé le commun comme un principe politique. Il n'est pas notre invention, il se dégage des contestations de l'ordre actuel. Il désigne d'abord les lignes de front et les zones de luttes où se joue la transformation de nos sociétés, il traduit les aspirations des mouvements hostiles au capitalisme et les formes de leurs actions, il nourrit des pratiques relatives à la création et au gouvernement des communs.* »

## A MONTPELLIER ET BÉZIERS, CONTRIBUER A DES STAGES DE CITOYENNETÉ

La section de Montpellier se mobilise sur un grand nombre de sujets : interventions dans des établissements scolaires, justice environnementale et justice sociale, précarité-migrations-hébergements, libertés publiques, pratiques policières, extrêmes droites. Elle se préoccupe aussi de la situation dans les lieux de détention et des problématiques de politique pénale. Elle contribue ainsi à des stages de citoyenneté.

Depuis 2018, l'association d'entraide et de reclassement social Hérault (AERS), à la demande du procureur

de la République, met en œuvre des « stages de citoyenneté ». Elle a choisi d'y associer des acteurs extérieurs et a sollicité la LDH, à côté d'autres acteurs, comme les pompiers.

Le Parquet du tribunal de grande instance de Béziers et celui de Montpellier ont souhaité installer ce dispositif, suite à des infractions comme des incivilités, dégradations et aussi violences – dont sur agents dépositaires de l'autorité publique –, fausses déclarations, outrages et rébellion, injures publiques et menaces, violences involontaires ayant entraîné une incapacité temporaire de travail inférieure ou égale à huit jours, dénonciation mensongère des faits constituant un délit.

Ces stages constituent des peines alternatives à une incarcération. Ce sont des condamnations prononcées par le juge consistant en une amende, à laquelle s'ajoute la participation à ce stage pour lequel les personnes doivent acquitter une taxe. La LDH a été sollicitée dès la mise en place de ces stages, d'une durée de huit heures, pour apporter sa contribution aux questions de société, de civisme, de valeurs républicaines. La LDH intervient sur les thèmes du « Vivre ensemble », sur la représentation et le rôle de la justice. Ainsi, les stagiaires peuvent prendre conscience que ces règles sont présentes dans la vie quotidienne de chacun des citoyens.

Les interventions à Béziers et Montpellier sont assurées par un groupe de six ligueuses et ligueurs de la section de Montpellier qui interviennent en binôme, dans le cadre du groupe de travail « Prisons ».

### A SÈTE, UZÈS, MONTPELLIER, PERPIGNAN, SENSIBILISER LES JEUNES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

En Occitanie, les militantes et militants de la LDH interviennent auprès des jeunes afin de les sensibiliser aux valeurs de la République, à la laïcité, au respect de l'autre, au vivre ensemble. Ces actions prennent différentes formes : interventions au sein des établissements scolaires (jeu éducatif Laïkos), activités « hors les murs » (ciné-débats, expositions), productions artistiques autour d'un thème lié aux droits de l'Homme

(concours des « Ecrits pour la fraternité »). Chaque année, les militantes et militants rencontrent plusieurs milliers d'élèves, du primaire à la terminale, à travers tout le territoire.

En 2020, ces actions ont été très fortement impactées par la crise sanitaire et les confinements. Des interventions ont néanmoins pu être maintenues, notamment dans les lycées. Quelques cinq cent cinquante élèves ont été sensibilisés.

### A CARCASSONNE, EXPLIQUER LES MIGRATIONS ET DÉTRUIRE LES IDÉES FAUSSES



La section de Carcassonne a conçu et réalisé l'exposition « Migrantes et migrants en

France ». C'est une forme de soutien aux étrangers et de défense de leurs droits. C'est une démarche à destination des jeunes et... un travail considérable avec dix-sept panneaux très denses en informations et un « cahier pédagogique » à l'intention des professeurs. La section prépare l'installation et l'accompagnement de l'exposition dans les lycées de Carcassonne.

La compréhension du phénomène des migrations dans toutes ses dimensions est facilitée par le traitement d'une série de thèmes :

- Tous migrants
- Migrer : un droit pour tous
- Les flux migratoires
- Trente ans de lois françaises sur l'immigration
- La citadelle Europe
- Réfugié, apatride, demandeur d'asile
- Parcours d'un demandeur d'asile
- Travailleurs immigrés
- L'immigration familiale
- Mineurs non accompagnés
- Scolarité
- Etudiants étrangers
- Sans papiers, clandestins
- Eloignements
- Pistes de réflexion

### A BÉDARIEUX, DES PROJECTIONS-DÉBATS POUR ÉCHANGER SUR LES DROITS

La section de Bédarieux se mobilise pour des projections-débats, en

partenariat avec le cinéma, le ciné-club et les deux lycées de Bédarieux. C'est un moyen de sensibiliser les lycéens à diverses problématiques. En 2020, un seul ciné-débat a pu être réalisé, en septembre, entre les deux confinements, sur le film *La forêt de mon père*, réalisé par Vero Cratzborn et en sa présence : un regard sensible sur les troubles psychiques d'un père de famille et sa prise en charge, tels que vécus par sa fille, adolescente de quinze ans.

De plus, deux sujets importants ont été abordés en 2020 avec les professeurs et les documentalistes pour préparer les élèves à des échanges : l'écologie et la guerre d'Algérie. Mais le débat public, suscité par la projection des deux films, présentant ces thèmes a dû être reporté en 2021 :

- *Les sentinelles*, de Pierre Pézerat qui retrace le combat des victimes de l'amiante et des pesticides ;

- *Des hommes*, de Lucas Belvaux, la confrontation avec le passé, quarante ans après, d'anciens appelés en Algérie.

### A MONTPELLIER ET TOULOUSE, DES FORMATIONS POUR MIEUX DÉFENDRE LES DROITS

En Occitanie, les comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de la LDH ont élaboré un plan de formation pour les militantes et militants de la région. Deux thèmes prioritaires ont été retenus :

- écologie, justice et droits fondamentaux (à Toulouse) ;

- actions de sensibilisation envers les enfants et les jeunes (à Montpellier).

Initialement prévue en présentiel, la formation sur les actions de sensibilisation envers les enfants et les jeunes a pu se tenir en visioconférence, en décembre 2020. Deux sujets ont particulièrement été au cœur des échanges :

- les techniques d'animation d'un débat avec les élèves : comment parvenir à les faire participer ? ;

- comment aborder les sujets de la laïcité et de la liberté d'expression avec les jeunes ?

# LORRAINE

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

**248** ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



**3** FÉDÉRATIONS :

- Meurthe-et-Moselle
- Moselle
- Vosges

**6** SECTIONS :

- Longwy
- Nancy
- Metz
- Epinal
- Gérardmer
- Remiremont

## DÉFENDRE LE DROIT DES ÉTRANGERS

Toutes les sections de la Lorraine se sont engagées dans l'accompagnement des personnes demandeuses d'asile, des réfugié-e-s, et mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Elles agissent pour promouvoir la solidarité.

### Accès des MNA à une protection sociale juridique, à un accompagnement éducatif et à la scolarisation

Les sections de Nancy, Epinal et Metz sont engagées dans l'accompagnement des MNA et ceci en lien avec les associations et les collectifs locaux actifs dans ce domaine (RESF, CASAM, Fap, Welcome...).

### Accompagnement des étrangers dans leurs démarches pour l'accès aux droits

L'année 2020 a été très perturbée par les mois de confinement, qui nous ont obligés à revoir l'organisation de nos permanences, des événements prévus et des diverses réunions.

Nous avons pu reprendre des activités en présentiel pendant la période estivale, mais tout a été remis en question dès le mois d'octobre. Nous continuons toutefois nos suivis, à distance essentiellement.

• **A Metz et à Thionville**, toute l'année, y compris pendant les périodes de confinement, nous

avons assuré une permanence téléphonique quotidienne, afin de pouvoir accompagner les personnes dans leurs démarches ;

- les demandes concernent essentiellement l'aide aux étrangers, avec, à la marge, des problèmes de racisme, de discrimination.

• **A Nancy**, les suivis des dossiers des personnes qui nous ont sollicités ont été cependant assurés à distance, par mails, ou dans d'autres lieux, hors permanence LDH, par certains d'entre nous à titre personnel ;

- notre action principale porte sur l'aide d'accès aux droits pour les étrangers. Plus ponctuellement, nous sommes sollicités pour d'autres demandes concernant des prisonniers, des femmes, ou des personnes homosexuelles.

• **A Epinal**, la LDH, Asil'Accueil88, Saint-Vincent-de-Paul et le Secours catholique ont été accueillis d'une manière attentive par le maire d'Epinal. La question de l'hébergement des migrants a été abordée. Dans les Vosges, la mairie d'Epinal et le 115 comptent 330 appartements actuellement occupés. Tout semble bien se passer. La mairie dispose de quatre appartements d'urgence pour une mise à l'abri de trois nuits de personnes aux profils divers, non essentiellement migrantes.

### Accès à la scolarisation

Interventions auprès de la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) de Moselle pour le droit à la

scolarisation, surtout pour des jeunes hébergés en centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada).

## ACTIONS VERS LA JEUNESSE

En Lorraine, de nombreuses interventions ont été menées en direction des jeunes : dans des établissements scolaires, des centres de formation, etc.

### Concours des « Ecrits pour la fraternité »

Le thème de cette année était la liberté. Le confinement du mois de mars a empêché la plupart des classes de finaliser leurs productions. Une dizaine ont toutefois pu envoyer les travaux des élèves.

### Interventions en milieu scolaire

En Moselle, une vingtaine de classes ont été sensibilisée au sujet de la laïcité, six classes pour les interventions « Stop la haine ! » sur la lutte contre la xénophobie et le racisme.

Un début de travail sur les plaidoiries en CFA carrosserie.

## NOURRIR LE DÉBAT CITOYEN

### Lutte contre les discriminations

• Vigilance quant aux conditions d'accueil des Gens du voyage (affichage métropolitain, aires de grand passage...).

• Sollicitations par le service pénitentiaire de probation et d'insertion (Spip). Demande d'interventions sur le racisme et la

xénophobie dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

contre les opposants au tribunal de Bar-le-Duc en 2019).

### Engagement dans la campagne des municipales

- Interpellation des candidats sur tout ce qui touche à leur approche des personnes précaires.
- Interpellation sur les questions de sécurité, vidéosurveillance et de démocratie.

- Le pillage de la nappe phréatique à Vittel par Nestlé. La section d'Epinal de la LDH participe au collectif EAU 88 qui dénonce les abus de la multinationale.

### ACTION PHARE RÉGIONALE : LES MOBILISATIONS CONTRE LA LOI SÉCURITÉ GLOBALE

Des rassemblements ont été organisés par toutes les sections de Lorraine contre la loi sécurité globale, avec des avocats, des journalistes, des syndicats et des partis. Ils ont rassemblé des centaines de personnes.

#### Quelques mots d'ordre :

- Liberté censurée... Dérives autorisées.
- Démocratie floutée !
- La démocratie peut mourir sans bruit.
- Tous ensemble contre la dérive autoritaire du gouvernement !
- Caméras partout... Mais, pour nous, interdiction de filmer !
- Le gouvernement piétine la liberté d'informer.
- Contrôlons les technologies de surveillance !
- Filmer en caméra cachée, comme en dictature ?
- But de la loi sécurité globale ? Intimider les citoyens.

#### POUR TOUTE LA RÉGION LORRAINE

- Conduire une réflexion et un travail sur le fonctionnement de la démocratie lié aux problèmes d'environnement.
- Projet enfouissement des déchets nucléaires, à Bure, à la limite des départements de la Meuse et de la Haute-Marne où existent également des atteintes caractérisées aux droits d'expression et de manifestation (voir le rapport de la FIDH sur les procès



# MIDI-PYRÉNÉES

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

**480** ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



**4** FÉDÉRATIONS :

- Aveyron
- Haute-Garonne
- Hautes-Pyrénées
- Lot

**12** SECTIONS :

- Ariège
- Auch et l'Isle Jourdain
- Gaillac
- Millau
- Rodez
- Villefranche de Rouergue - Decazeville
- Colomiers Ouest Toulousain
- Toulouse
- Lannemezan
- Tarbes Bagnères-de-Bigorre
- Cahors
- Martel

## FORMATIONS RÉGIONALES

En Occitanie, les comités régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont élaboré un plan de formation pour les militantes et militants de la région autour de deux thèmes :

- droit de l'environnement (à Toulouse) ;
- action de sensibilisation envers les enfants et les jeunes (à Montpellier).

En octobre 2020 s'est tenue à Toulouse une formation intitulée « Ecologie, justice et droits fondamentaux ». Julien Bétaille, maître de conférence en droit public à l'université Toulouse 1 Capitole, spécialisé sur le droit de l'environnement est intervenu durant la matinée. L'après-midi, les participants ont pu réfléchir à des pistes d'action pour amplifier le projet au niveau territorial.

## INTERVENTIONS SCOLAIRES

En Occitanie, les militantes et militants de la LDH interviennent auprès des jeunes afin de les sensibiliser aux valeurs de la République, à la laïcité, au respect de l'autre, au vivre ensemble. Ces actions de sensibilisation prennent différentes formes : intervention au sein des établissements scolaires (LDH en résidence, Laïkos), activités « hors les murs » (ciné-débats, expositions...), productions artistiques autour d'un thème lié aux droits de l'Homme (concours des « Ecrits pour la fraternité »). Chaque année, les militantes et militants rencontrent plusieurs milliers d'élèves, du primaire à la terminale, à travers tout le territoire. En 2020, ces actions ont été fortement impactées par la crise sanitaire et les confinements.

Des interventions ont néanmoins pu être maintenues, notamment dans les lycées et ce sont quelques cent cinquante élèves qui ont été sensibilisés à des sujets tels que la laïcité, le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations.

## DÉFENSE DES LIBERTÉS ET DROIT DE MANIFESTER

De nombreuses sections de Midi-Pyrénées se sont mobilisées contre les projets de loi portant atteinte à nos libertés, notamment en manifestations. A Toulouse, l'Observatoire des pratiques policières a poursuivi ses observations. Un groupe de militantes et militants est par ailleurs présent sur différents événements pour communiquer sur nos droits et libertés dans le cadre des manifestations.





De nombreuses visioconférences ont également été organisées autour de ses thématiques.

Une cellule de veille s'est mise en place dès le début de l'état d'urgence sanitaire et plus particulièrement pendant les périodes de confinement.

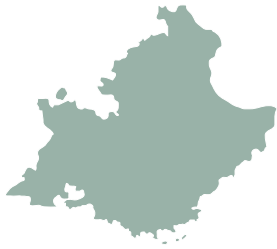
### ACCÈS AUX DROITS POUR TOUTES ET TOUS

La LDH, sur l'ensemble du territoire, accompagne les étrangers et les personnes en situation administrative compliquée dans leur accès aux droits. Elle défend le droit à la scolarisation et à un hébergement digne pour tous les enfants et leurs familles, ainsi que le droit pour les élèves en formation générale ou professionnelle à poursuivre leur formation et leur vie en France. Les sections de la LDH, avec le Réseau éducation sans frontières (RESF) auxquelles elles appartiennent, portent la campagne #DéconfionsLeursDroits! dans les établissements scolaires, sur l'espace public et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser aux situations des familles sans papiers, qui subissent la crise sanitaire dans des conditions de vie particulièrement difficiles.

La LDH promeut également l'accès aux droits dans les quartiers populaires, en partenariat avec des associations de ces quartiers. A Toulouse, un travail est engagé avec plusieurs associations.

### PRISONS ET LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

Plusieurs sections de Midi-Pyrénées sont engagées contre la construction de nouvelles places de prison, considérant qu'elle alimente une politique du tout carcéral et ne permet ni le développement de peines alternatives, ni une vraie réflexion sur l'accompagnement à la réinsertion. En 2020, le groupe de travail « Prisons et lieux de privation de liberté », qui regroupe des militants de trois sections de la région (Rodez, Toulouse et Colomiers) s'est notamment opposé à la construction d'un nouveau centre de détention à Muret.



### 22 SECTIONS :

- Digne-et-Vallées
- Manosque
- Antibes
- Cannes Grasse
- Nice
- Arles
- Aubagne La Ciotat
- Châteaurenard

- Istres Ouest Provence
- La-Penne-sur-Huveaune Roquevaire-Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- Marseille
- Martigues
- Pays d'Aix-en-Provence
- Vitrolles
- Draguignan

- Fréjus Saint-Raphaël
- Hyères
- La Garde
- Saint-Maximin
- Toulon - La Seyne
- Avignon Carpentras
- Pertuis - Sud Luberon

### FAIRE FACE À L'URGENCE SOCIALE

Face à l'aggravation de la pauvreté, du chômage, des conditions de logement, des difficultés d'alimentation, des conditions de vie de tous ceux qui travaillaient « au noir » dans les secteurs touristiques..., plusieurs sections se sont investies sur le champ social.

C'est ainsi que Martigues a participé à la création d'un réseau solidaire mettant à l'abri plusieurs SDF et venant en aide aux jeunes hébergés dans un foyer Adoma ; la section, en outre, a pris une part active à la création d'une « Maison de l'hospitalité » accompagnant les immigrés. Marseille s'est très impliquée dans le domaine du logement, en particulier suite au drame de la rue d'Aubagne et au nombre considérable de logements indignes dans la ville.

Collecte de signature contre la privatisation d'Aéroports de Paris, mise en place d'une épicerie solidaire, dénonciation des conditions de logement de travailleurs détachés dans les exploitations agricoles, projet en direction d'enfants scolarisés dans un quartier populaire ont mobilisé respectivement Aix, La Ciotat, Châteaurenard et Nice.

### DIRE STOP À LA DÉRIVE SÉCURITAIRE

La défense des libertés publiques menacées par les violences policières et par des projets de lois liberticides et la dénonciation du racisme ont concentré une grande partie de l'activité des sections.

Aix a commencé en janvier avec une réunion publique « Gilets Jaunes et violences policières » avec Arié Alimi et Geneviève Legay ; Toulon et La Seyne ont organisé une conférence similaire en novembre. Marseille, Nice, Istres, Martigues... ont participé

aux fréquentes manifestations et rassemblements contre les violences policières et contre la proposition de loi sécurité globale.

Nice s'illustre par sa participation à l'Observatoire des droits et libertés dans les Alpes-Maritimes, par ses recours contre les arrêtés municipaux du maire, lourds de dispositions discriminatoires, et par son activité sur l'ultra surveillance des citoyens. Cette dernière question mobilise également la section d'Istres. Marseille est bien présente sur la situation des prisons où elle dénonce les atteintes aux droits fondamentaux, les conditions de détention, de surpopulation carcérale, d'insuffisance des prises en charge psychothérapeutiques, illustrée en particulier par le suicide de Luc Viviani. Aix a dénoncé les propos racistes et islamophobes des affiches de Génération identitaire contre lesquels la LDH a porté plainte, contribuant ainsi à la dissolution de cette association.

### ETRANGERS : FRATERNITÉ, SOLIDARITÉ, RÉGULARISATION !

Les sections et le comité régional ont affronté la situation des migrants en Paca sous trois angles :

- face à l'administration et à la justice y compris pour ceux qui leur portent secours par solidarité ;
- sur la frontière face aux forces de l'ordre et spécifiquement à la police aux frontières (Paf) ;
- dans leur quête de logement et pour le respect du droit d'asile avec les Roms, victimes du pire et permanent traitement.

Les sections de Marseille, Toulon, Cannes et Nice, en particulier, s'insurgent sur les conditions faites aux sans-papiers et à ceux qui les accompagnent dans les préfectures.

Tout est fait pour les décourager : témoin le procès fait à des maraudeurs de Médecins du monde et Tous migrants de Briançon après une action à Montgenèvre.

Le 30 novembre 2020, le tribunal administratif de Nice a sanctionné le refus opposé à nos associations de porter une assistance médicale et juridique aux personnes exilées enfermées dans des locaux du poste de la Paf de Menton Pont Saint-Louis. La liste des exactions de la Paf à Menton est d'ailleurs impressionnante.

Dans la quête de logements d'urgence, les associations se heurtent souvent à l'absence de logements sociaux, à fortiori de logements d'urgence et d'asile. Et quand on peut en trouver, exceptionnellement, le Conseil départemental restreint la mise en place d'un encadrement sérieux pour les éduquer, les former, les intégrer, etc. que pourtant la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) impose.

Nombreuses sont les sections qui suivent et accompagnent les migrants dans leurs démarches administratives, parfois dans la recherche d'un logement, d'un emploi, souvent dans la scolarisation des enfants et dans l'apprentissage du français. Outre Nice déjà citée, Arles, Draguignan, Istres, Manosque et Martigues (très impliquée – avec le soutien d'Istres – dans la création d'une Maison de l'hospitalité) déploient d'importants efforts en ce sens. Aix met en œuvre avec la Cimade le dispositif ACCES. Marseille est particulièrement vigilante et active sur l'habitat indigne, qui concerne plusieurs dizaines de milliers de familles, dont de nombreuses d'origine roumaine ou bulgare occupant des squats et bidonvilles.

## DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES, TOUS LES JOURS !

La Journée internationale des droits des femmes du 8 mars a été célébrée par Avignon-Carpentras, Martigues, Pertuis, Toulon, Aix. Châteaurenard avec un collectif d'associations culturelles et artistiques a proposé tout un remarquable programme d'animations (théâtre, cinéma, lectures, chants, musiques...). Arles, avec les associations partenaires de Femmes en mouvement a interrogé les candidats aux municipales sur leurs intentions au regard des droits des femmes et des violences qu'elles subissent.

La commission de défense des droits des femmes du comité régional comprenant neuf membres, créée à la fin du mois d'octobre, a organisé des actions pour la journée du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes : communiqués dans la presse, insertion dans certains journaux électroniques de villes, inscription du 3919 sur les tickets de caisse de grandes enseignes commerciales, annonces sur les panneaux lumineux à l'intérieur des bus... Aix, en partenariat avec plusieurs associations féministes, a réalisé un Mémento pour les femmes victimes de violences conjugales, très largement distribué aux cabinets médicaux et aux pharmacies du Pays d'Aix.

## LES DROITS DE L'HOMME INTERPELLÉS PAR LA CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

Compte tenu de l'urgence d'articuler « droits de l'Homme » et droit de l'environnement, les questions de l'écologie et du climat commencent à mobiliser les sections.

Marseille a participé le 29 août au camp climat et luttes sociales, Martigues s'est portée partie civile dans une action en justice sur la pollution industrielle dans le golfe de Fos, Aix participe au collectif climat du Pays d'Aix et à Alternatiba et a contribué à la diffusion du Pacte pour la transition écologique dans le Pays d'Aix.

Un groupe de travail (GT) « Environnement » du comité régional a été créé qui comprend les sections d'Aix, Martigues, Marseille, Nice et Toulon. Il s'est notamment donné pour tâche de recenser avec les sections les lieux des tensions, conflits, luttes en cours, pour prêter main forte le cas échéant aux associations

environnementales, notamment sur les plans juridique ou médiatique.

## ÉDUIQUER LES JEUNES AUX DROITS DE L'HOMME ET À LA CITOYENNETÉ

Dans ce domaine aussi, le comité régional a créé un groupe de travail « Education » qui, dans un premier temps, a recensé les actions des sections pour les « Ecrits pour la fraternité », la LDH en résidence, les actions pour les jeunes dans des lieux non scolaires.

Trois sections participent habituellement aux « Ecrits pour la fraternité » (Aix, Arles, Istres). La LDH a touché dans l'année hors confinement plus de 2800 enfants et jeunes confondus. Aix essaie de s'adresser régulièrement aux étudiants sur leur campus et à l'occasion de conférences organisées à la faculté de droit. Châteaurenard a participé à la Journée internationale des droits des enfants avec une émission de Radio Chato sur les textes préparés par la section. Marseille a développé un partenariat avec les masters de « droit public fondamental » et de « pratiques des droits fondamentaux » pour fournir des cas pratiques aux étudiants et en faire une restitution.

## REVENDIQUER ET MANIFESTER ; PROMOUVOIR LES SOLIDARITÉS ; DÉBATTRE POUR PLUS DE DÉMOCRATIE.

Nombreuses sont les sections qui ont organisé des débats publics et participé à des rassemblements et manifestations dans les périodes hors confinement.

Les sections ont consacré beaucoup d'énergie à la défense des libertés publiques, comme indiqué ci-dessus (Dire stop à la dérive sécuritaire).

Le soutien et la solidarité se sont manifestés avec les soignants, avec la Palestine et Salah Hamouri (Marseille, Martigues, Toulon), avec les Turcs et les Kurdes (Marseille dans le Collectif Kurdistan 13, Toulon...), avec le combat de Pinar Selek (Nice, Toulon, Marseille, Saint-Maximin) et aussi en faveur de Julian Assange (Nice). Solidarité également avec les migrants par la participation à la marche pour les sans-papiers (Cannes, Nice, Marseille, Aix) et à la Journée internationale du 18 décembre (Toulon, Aix, Marseille). Solidarité aussi quand Aubagne-La Ciotat participe au collectif de défense de l'hôpital public d'Aubagne.

Pour la paix, Châteaurenard a

présenté le film *Les sentiers de la gloire*, tandis qu'à l'occasion du 11 novembre Saint-Maximin est présente devant le monument aux morts pacifistes de Mazauges et Istres lit des extraits de lettres d'épouses de fusillés pour l'exemple.

Les ciné-débats ont été particulièrement nombreux pour illustrer en particulier le thème des droits des femmes : *The perfect candidate* (Arles), *Femmes d'Argentine* (Toulon, Châteaurenard...), *Papicha* (Châteaurenard) ou celui de la solidarité : *L'Appolon de Gaza*, *Talking about trees*, *Josep* (Châteaurenard), *Déplacer les montagnes* et *Pas en mon nom* (Toulon).

Les rencontres cinématographiques des droits de l'Homme en Provence ont développé leurs deux dimensions : un volet scolaire avec des interventions dans les collèges et lycées à partir d'un film, souvent un documentaire, et un volet public proposant des séances de cinéma en salles dans plusieurs villes de la région. Cinq des six séances prévues ont pu se tenir à Châteaurenard, Gardanne, Istres et Aix.

## POUR PARTAGER NOS DONNÉES ET ÉCHANGER : LA PLATEFORME INTERACTIVE DE PACA

Le développement de la plateforme interactive régionale initiée en 2018 et 2019 s'est poursuivi en 2020, malgré les difficultés posées par le confinement. Aujourd'hui soixante-et-une personnes y ont accès, de douze sections de la région (Arles, Avignon, Cannes-Grasse, Châteaurenard, Draguignan, Istres, Marseille, Nice, Pays d'Aix, Pertuis, PHRPAE, Toulon) en plus du groupe « comité régional ».

Se calquant sur la nouvelle organisation du comité régional, cette structuration géographique a été doublée d'une structuration thématique, ce qui permet de dépasser l'organisation par section et favorise la mutualisation des outils entre sections. Pour l'instant trois groupes de travail ont leur espace partagé : « Environnement », « Droits des femmes » et « Education ».

En ce contexte de restriction des déplacements et des réunions en présentiel, et au vu de la dynamique et de l'utilisation grandissante de la plateforme, cet outil devrait prendre une place grandissante dans les activités du comité régional et des sections en 2021.

# PAYS DE LA LOIRE

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

541 ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



10 SECTIONS :

- Angers
- Laval – Mayenne
- Le Mans
- Mamers
- Fontenay – Luçon – Sud Vendée
- La Roche-sur-Yon
- Les Sables d'Olonne
- Noirmoutier nord ouest Vendée
- Nantes – Pays nantais
- Saint-Nazaire

## LE COMITÉ RÉGIONAL

Le comité régional a commencé l'année 2020 avec une réunion de formation et d'échange sur le thème « Numérique et libertés » préparée par deux adhérents de Laval et d'Angers. Cette réunion a été un franc succès (une vingtaine de participantes et participants)

Après l'assemblée générale (AG) du mois de janvier, le contexte sanitaire a conduit à une nette réduction des activités du comité régional. Il s'est réuni pour l'AG statutaire de préparation de la convention nationale. Plusieurs amendements ont été débattus et déposés à cette occasion.

## LES ACTIVITÉS DES SECTIONS

Même si de nombreuses réunions et événements publics, du type projection-débat, ont dû être annulés, les sections ont continué leurs activités. Mais l'impact des mesures sanitaires a été vécu de façons différentes selon les territoires et ces mesures ont accentué les inégalités territoriales. Alors que des sections continuaient de mener de nombreuses actions, d'autres, plus isolées ont eu de grandes difficultés à maintenir les contacts entre les adhérents et à mener des actions. Les difficultés d'appropriation des outils de communication, comme la visioconférence ont contribué fortement aux ralentissements des activités.

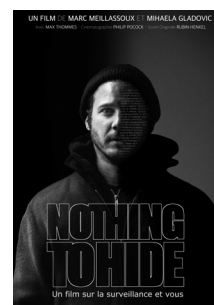
Deux sections disposent d'un outil de communication spécifique : le blog LdH 49 et La Gazette de la section de Nantes et du pays nantais (neuf numéros).

## LES MOBILISATIONS POUR LES LIBERTÉS

L'ensemble des sections se sont mobilisées face aux atteintes aux libertés, souvent avec d'autres associations et syndicats dans le cadre de collectifs.

Deux sections ont des groupes de travail (GT) dédiés : « Commission atteinte aux libertés » à Angers et « Libertés » à Nantes. La section de Nantes anime l'Observatoire nantais des libertés ; celle d'Angers a créé un Observatoire angevin des libertés publiques et celle de Laval/Mayenne a travaillé à la création d'un Observatoire mayennais des libertés.

Les sections se sont mobilisées contre la loi sécurité globale dans le cadre de coordinations ou collectifs dont elles ont été souvent l'élément fédérateur : à la Roche-sur-Yon (« Plus jamais ça »), à Fontenay, à Nantes et Saint-Nazaire (coordination d'une trentaine d'associations et syndicats), à Laval (« Stoploisécuritéglobale » réunissant quatorze organisations). Elles ont coorganisé ou participé à de nombreuses manifestations au cours des mois de novembre et décembre. Elles ont interpellé, par courrier ou directement, les parlementaires.



Elles ont organisé des ciné-débats autour de film *Nothing to hide* à Angers et Nantes, *Un pays qui se tient sage* à Nantes et Ancenis.

## LES MOBILISATIONS POUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS, LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT POUR TOUTES ET TOUS

Les permanences autour des droits des étrangers ont continué à se tenir à Angers (avec une permanence spécifique pour les mineurs isolés) et à Nantes. Les autres sections interviennent plus ponctuellement sur des situations individuelles ou familiales. Les sections de La Roche-sur-Yon, Noirmoutier, Angers, Saint-Nazaire, Laval participent à des collectifs (respectivement « Migrant 85 », « coordination migrants 49 », « UCIJ », Colledis).

A Nantes, la section a participé activement aux activités de l'intercollectif hébergement pour toutes et tous qui rassemble un nombre important d'associations et collectifs et agit de façon à ne pas dissocier les droits des étrangers des droits des autres citoyens.

A Saint-Nazaire, la section apporte son soutien à la Maison du peuple. Ce lieu se veut être autogéré, répondant en cela aux carences de l'hébergement d'urgence.

## LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE ET LES INÉGALITÉS

La section d'Angers, dans le cadre de la commission de lutte contre les extrêmes droites, a organisé une conférence avec l'économiste David Cayla, en octobre 2020, sur la thématique « Les inégalités, terreau de l'extrême droite ».

La section de Mamers a organisé un débat sur la mondialisation et ses inégalités après la projection du film *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*.

La section du Mans anime un collectif de lutte contre la propagation des idées d'extrême droite, RPD 72.

## SANTÉ

Plusieurs sections dont celles de Nantes (dans le cadre du Collectif pour le droit à la santé) et de Saint-Nazaire se sont mobilisées pour soutenir les revendications des personnels hospitaliers.

La section de Mamers a organisé un débat sur les droits et la prise en charge des malades mentaux en présence de la réalisatrice Vero Cratzborn après la diffusion de son film *La Forêt de mon père*.

## DROIT DES FEMMES

Les sections se sont mobilisées lors de la Journée contre les violences faites aux femmes et la Journée internationale des droits des femmes dans le cadre de différents collectifs.

A Noirmoutier, la section est intervenue sur le thème des violences faites aux femmes et courtes scènes jouées par les acteurs sur la base de faits réels, dans le cadre des « Eclats de femme » sous l'égide de « L'Instant avant l'Aube ».

La section de Mamers a organisé un débat sur les droits des femmes après la programmation du film *Made in Bangladesh*.

La section des Sables d'Olonne a participé à une exposition sur le thème « L'égalité c'est pas sorcier » prêtée par la Ligue de l'enseignement.

## INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Ces interventions, habituellement nombreuses, ont été particulièrement affectées par les mesures sanitaires.

Plusieurs sections, cependant ont pu en réaliser comme celles de La Roche-sur-Yon et de Noirmoutier, sur le thème des discriminations.

La section de Noirmoutier a continué à s'impliquer dans le cadre du concours des « Ecrits pour la fraternité » : mobilisation des élèves de 5<sup>e</sup>, remise des prix aux groupes des 3<sup>e</sup> lors du forum des associations.

# POITOU-CHARENTES

Retrouvez les coordonnées des sections  
et l'agenda de leurs actions à venir sur :  
[WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/](http://WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/)

## 202 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



### 2 FÉDÉRATIONS :

- Charente-Maritime
- Vienne

### 8 SECTIONS :

- Angoulême
- Niort et Deux-Sèvres
- La Rochelle
- Pays rochefortais
- Pays royannais
- Saintes
- Châtelleraut
- Poitiers

Le comité régional Poitou-Charentes et les sections se sont évertués à poursuivre les engagements citoyens malgré les difficultés soulevées par la pandémie et les mesures liées à l'état d'urgence sanitaire. Nombre de projets ont dû être abandonnés après avoir été reprogrammés dans l'année, notamment des ciné-débats ou des conférences sur des thèmes du temps présent (les violences policières ; les libertés ; la solidarité avec le peuple palestinien). Mais les mobilisations ont été très soutenues en maints domaines et le comité régional se réjouit des liens réguliers avec les deux autres comités régionaux en Nouvelle-Aquitaine.

### MIGRANTS ET SANS-PAPIERS

Toutes les sections sont mobilisées dans l'accompagnement et le soutien aux personnes étrangères en des formes d'organisation diversifiées. Le Pays royannais avec quelques partenaires ; Saintes et le Pays rochefortais au sein du comité anti-expulsion (CAE) et de points d'accès au droit ; Niort et Deux-Sèvres avec l'association pour la reconnaissance et la défense du droit des immigrés (ARDDI) ; Poitiers et Châtelleraut au cœur des EGM 86 et de D'ailleurs nous sommes d'ici (DNSI) ; et Angoulême dont la renaissance fait très plaisir. Le combat reste difficile. Une action singulière a été menée avec succès à Châtelleraut pour la fermeture d'un centre d'hébergement de mineurs non accompagnés où les jeunes subissaient des formes caractérisées de maltraitance. Autre sujet : la dématérialisation des demandes de titre de séjour très contestée par les instances de la LDH.



Section du Pays royannais – Cercle de silence pour la Journée internationale des migrants

### RASSEMBLEMENTS CONTRE LE RACISME ET LES VIOLENCES POLICIÈRES : GEORGE FLOYD ET ADAMA TRAORÉ

En juin, les sections de Niort et Deux-Sèvres, Poitiers et Châtelleraut ont appelé et participé activement aux rassemblements pour George Floyd, et la section de Poitiers manifestait une semaine plus tard avec le Comité de défense d'Adama Traoré.

### MANIFESTATIONS EN HOMMAGE À SAMUEL PATY, PROFESSEUR ASSASSINÉ

Les sections se sont retrouvées pour rendre hommage à la mémoire de Samuel Paty en organisant des rassemblements ou des cortèges avec lectures de textes défendant la liberté d'expression, de conscience, de pensée et prônant un respect du principe de laïcité. Des moments très émouvants.

### LE MOUVEMENT DE CONTESTATION DE LA PROPOSITION DE LOI SÉCURITÉ GLOBALE

Le Pays rochefortais, Niort et Deux-Sèvres, Poitiers à laquelle se joignait Châtelleraut organisaient en novembre les premières manifestations contre la loi sécurité

globale et participaient pleinement à celles qui ont suivi. De nombreuses associations et syndicats sont parties prenantes de ce mouvement qui continue en 2021. Beaucoup de monde et une belle ténacité des citoyens dans l'exigence de pouvoir vivre les libertés fondamentales dans l'espace public.

### QUELQUES ÉVÉNEMENTS CULTURELS AVANT LE CONFINEMENT

Niort et Deux-Sèvres a pu organiser avec l'AFPS 79 une projection-débat du film de Roland Nurier *Le Char et l'olivier* en présence du réalisateur. Le Pays royannais a proposé *Nous le peuple*, film de Claudine Bories et Patrice Chagnard ; puis une semaine consacrée à la Syrie en partenariat avec l'association Solidarité Saintonge Syrie, des interventions au lycée de Royan très appréciées du militant et réfugié Mohamed Taha et de la femme poète syrienne Hala Mohammad. À la librairie Le Rivage, celle-ci a lu des poèmes de son recueil *Prête-moi une fenêtre*. Châtelleraut de son côté participait au concours des « Ecrits pour la fraternité » où vingt-huit jeunes d'une classe de 4<sup>e</sup> du collège Joachim-du-Bellay ont réalisé quinze magnifiques panneaux célébrant le thème de l'année : « *Il faut choisir : se reposer ou être libre* » (Thucydide) que la municipalité installa au cœur de la cité.

---

## Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur [www.ldh-france.org/Adherer](http://www.ldh-france.org/Adherer)

